

Le Jeanne-Mance

Une publication du Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance

Volume 3 • Numéro 2 • Octobre 2007

RETENEZ BIEN CETTE DATE !

Le 7 décembre prochain, la direction du CSSS vous convie à une fête de Noël multiculturelle. Préparez-vous à passer une soirée haute en couleur! Prix de présence, buffet, musique et surprises combleront tous les goûts. Les billets seront en vente à compter de la mi-octobre au coût de 15 \$. Surveillez les affiches ou consultez l'intranet pour connaître le nom de la personne responsable de la vente des billets dans votre installation. Les places sont limitées!

LES DRAGONS

Les Dragons font encore parler d'eux! *Le Journal de Montréal* consacrait récemment une pleine page à Martin Dusseault, intervenant social du CSSS Jeanne-Mance et instigateur du projet *Bien dans mes baskets*. On y apprenait que, dans la catégorie des 15 ans et moins, l'équipe formée de joueurs des Dragons, a remporté la médaille d'or du championnat national masculin de basketball à Sherbrooke, en août dernier. Kenny Fred Chery, un athlète du programme, a été choisi pour faire partie de l'équipe d'étoiles canadiennes. Félicitations à ces basketteurs passionnés et à leurs entraîneurs, Martin Dusseault et Nicolas Lefebvre, qui le sont tout autant!

UN SLOGAN QUI RAPPORTE !

Le comité de prévention des infections du CSSS lance un concours pour trouver un nouveau slogan sur l'importance de se laver les mains. Tous les documents officiels et outils promotionnels du comité porteront ce slogan. De plus, le gagnant et les finalistes du concours recevront des prix.

Vous avez jusqu'au 30 novembre pour soumettre votre proposition au jury, qui se réunira au début de décembre pour délibérer. Les coupons de participation sont disponibles chez les conseillères en prévention des infections, les réceptionnistes, les chefs d'unité de vie ou de service ainsi que dans les salles de repos des employés. On peut aussi télécharger le coupon sur l'intranet. Le concours est lancé quelques jours avant la Semaine nationale de la prévention des infections, du 14 au 20 octobre.



Dans ce numéro

2

L'admission en centre d'hébergement... à la façon milieu de vie

3

Faire d'une collecte de fonds deux causes!

4

L'épluchette de la rentrée sous le soleil
Déclarer pour s'améliorer

Fermeture du Centre d'hébergement Jacques-Viger

Une page d'histoire se tourne



DEPUIS QUELQUE TEMPS, DE L'INFORMATION CIRCULE concernant la fermeture du Centre d'hébergement Jacques-Viger. Aussi, la direction estime qu'elle doit faire le point sur la situation car, évidemment, cette annonce suscite beaucoup de questions. Des réponses peuvent déjà être données, d'autres le seront au fur et à mesure des événements.

Tout d'abord, il est important de savoir que la décision de fermer cette installation, à laquelle plusieurs personnes sont attachées, est liée à la vétusté des bâtiments ainsi qu'au souci du CSSS d'assurer le confort et la sécurité des résidents

et des personnes qui fréquentent quotidiennement le centre. Bien que les locaux soient chargés d'histoire, le coût trop élevé des rénovations requises, environ 50 millions de dollars, empêche le CSSS d'y poursuivre ses activités.

Contrairement aux pavillons D, E et F, qui ont dû être fermés rapidement en décembre dernier, les pavillons présentement utilisés ne présentent aucun risque immédiat. Les mesures qui seront prises au cours des 18 prochains mois permettront de procéder graduellement à la fermeture, par respect pour les personnes hébergées et le personnel.

SUITE PAGE 2: [Accompagnement des résidents et employés](#)

CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE L'INFLUENZA

Opération massive!

CET AUTOMNE, LA CAMPAGNE ANNUELLE DE VACCINATION contre la grippe permettra au CSSS Jeanne-Mance de vérifier s'il est bien préparé pour intervenir en cas de pandémie de grippe aviaire ou de toute autre situation menaçant la santé de la population. L'opération vise à mettre en application et à valider un modèle d'intervention qui permettra de vacciner le plus grand nombre possible de personnes dans un minimum de temps. L'objectif: vacciner environ 7 000 personnes en six jours. C'est plus de mille personnes par jour!

L'opération se déroulera à deux endroits stratégiques et faciles d'accès par le transport en commun: la **Fraternité des Policiers** située au 480, rue Gilford, à deux pas de la station de métro Laurier, et le **Centre St-Pierre**, au 1212, rue Panet, à proximité de la station Beaudry.

Une clinique de vaccination sans rendez-vous se tiendra à la Fraternité des Policiers **du vendredi 16 au dimanche 18 novembre**. Une deuxième clinique sera offerte au Centre St-Pierre les **20, 21 et 22 novembre**. La vaccination sera accessible pendant la journée durant le week-end; en semaine, elle se poursuivra après les heures normales. L'horaire précis des cliniques sera communiqué bientôt, notamment dans l'intranet.



La vaccination contre l'influenza saisonnière demeure un moyen très efficace pour permettre aux individus de se protéger et de prévenir la propagation du virus dans la communauté.

Les personnes visées par la campagne de vaccination antigrippale sont les enfants de 6 à 23 mois, les personnes atteintes d'une maladie chronique, les personnes de 60 ans et plus, l'entourage des personnes à risque ainsi que les travailleurs de la santé, les bénévoles et les stagiaires.

SUITE PAGE 2: [Vaccination du personnel](#)

Accompagnement des résidents et des employés du centre

SUITE DE LA PAGE 1

L'expérience acquise pendant le déménagement récent des personnes hébergées au Pavillon Dorion sera certes mise à profit. Une démarche personnalisée auprès de chaque résident permanent du centre permettra de l'aider à choisir un nouvel environnement adapté. À cette fin, diverses activités seront offertes: visites des lieux, rencontres de réflexion avec la famille et le personnel pour tenir compte de besoins particuliers, pairage avec d'autres amis résidents, etc. Selon leurs préférences, les résidents pourront être hébergés dans un autre centre d'hébergement du CSSS, dans un autre centre à proximité du centre-ville ou ailleurs. En prévision des transferts, les autres centres d'hébergement du CSSS cesseront progressivement les nouvelles admissions.

Un accompagnement sera également offert aux employés du centre, avec la collaboration des instances syndicales, afin de permettre leur transfert vers une autre installation du CSSS Jeanne-Mance. Ainsi, l'expérience acquise par le personnel au fil des années sera mise à profit dans les autres centres d'hébergement. Tout comme pour les résidents, des activités d'information seront organisées à l'intention du personnel.

Quant à l'unité de réadaptation fonctionnelle intensive (URFI), l'hôpital de jour et la pharmacie, ils demeureront au sein du CSSS Jeanne-Mance, mais leur emplacement n'a pas encore été déterminé.

La direction est sensible aux préoccupations du personnel et assurera une présence continue, en plus de voir à désigner des personnes-ressources pour répondre aux questions. En tout temps, les employés peuvent partager leurs inquiétudes avec leurs chefs de service. De plus, le programme d'aide aux employés permet à ceux qui le souhaitent d'avoir accès à une aide psychosociale.

Il est encore trop tôt pour dire ce qu'il adviendra des bâtiments. Cependant, une fois les transferts complétés, il est prévu qu'une procédure sera entreprise pour déclarer les bâtiments excédentaires et les céder à la Corporation d'hébergement du Québec. La direction tient à vous assurer qu'elle vous informera de façon continue de toutes les étapes du déroulement de cette fermeture.

Des activités seront organisées au cours de l'année afin de marquer dignement ce tournant de notre histoire.

Vaccination du personnel et de certaines clientèles

SUITE DE LA PAGE 1

Le personnel et la clientèle des centres d'hébergement ainsi que la clientèle des soins à domicile, des services aux personnes itinérantes et de la clinique des jeunes de la rue ne participeront pas à cette opération. Ils pourront recevoir le vaccin aux mêmes endroits que l'année dernière. Le personnel des divers programmes offerts en CLSC, quant à lui, pourra se faire vacciner le jeudi 15 novembre, en matinée, dans un CLSC ou à l'une des cliniques de vaccination accessibles à la population du territoire.

Une opération d'une telle envergure requiert la collaboration de tous les programmes et services du CSSS. En plus du personnel infirmier, il faut prévoir des ressources pour, entre autres, accueillir la clientèle, gérer les files d'attente, procéder à l'inscription, faciliter les déplacements sur le site et approvisionner en matériel les postes des vaccinateurs. Il est donc possible que vous soyez sollicités pour participer aux cliniques du mois de novembre. Ce projet contribuera à parfaire le plan du CSSS en cas de pandémie et pourrait instaurer de nouvelles pratiques en vue de futures campagnes de vaccination.

Surveillez l'information sur la vaccination au cours des prochaines semaines.

En octobre, on dépiste le cancer du sein

L'ÂGE ET LE SEXE SONT CONSIDÉRÉS comme les principaux facteurs de risque du cancer du sein. Les femmes âgées de 50 ans à 69 ans représentent plus de 50 % des cas de ce type de cancer. En dépistant les tumeurs quand elles sont encore petites, on peut procéder à une investigation et amorcer les soins appropriés rapidement.

En octobre, le Mois de sensibilisation au cancer du sein, des stands seront installés dans les CLSC et les centres d'hébergement du CSSS

pour donner de l'information sur cette problématique de santé et le Programme québécois de dépistage du cancer du sein (PQDCS). Le cancer du sein touche tout le monde: femmes, amis, conjoints, familles, proches.

Pour de l'information supplémentaire, consultez le site du ministère de la Santé et des Services sociaux au: www.msss.gouv.qc.ca, sous la rubrique «santé publique».

Une bourse à Thaddeus Rezanowicz

LE DIRECTEUR DES PROGRAMMES services courants, santé mentale, accueil et archives du CSSS Jeanne-Mance, Thaddeus Rezanowicz, figure parmi les 24 boursiers du prestigieux programme national Formation en utilisation de la recherche pour cadres qui exercent dans la santé (FORCES).

Ce programme a pour objectif principal d'aider les gestionnaires du système de santé à devenir de meilleurs décideurs. D'une durée de deux ans, il comprend divers éléments de formation: résidence, apprentissage en ligne, activités de mentorat et de réseautage, etc. Les boursiers sont appelés à mettre en pratique leurs nouvelles connaissances, en menant un projet d'intervention visant à résoudre des problèmes concrets dans leur milieu. C'est une bonne nouvelle pour le CSSS!



M. Rezanowicz a choisi de concentrer sa recherche sur l'accessibilité et la continuité des services de première et de deuxième ligne en santé mentale dans le contexte de l'intégration future de l'Hôpital Notre-Dame au CSSS Jeanne-Mance. «Je me sens privilégié de participer à ce programme et j'accepte de relever ce défi avec grand intérêt. C'est très stimulant d'apprendre et de travailler à partir d'une situation réelle, celle du CSSS Jeanne-Mance, et de profiter de l'expérience de collègues venant de partout au Canada.»

Le programme FORCES bénéficie du soutien financier de Santé Canada. Thaddeus Rezanowicz fait partie du quatrième groupe de boursiers depuis la création de ce programme, en 2003. Toutes nos félicitations!

CHRONIQUE CENTRE D'HÉBERGEMENT

L'admission en centre d'hébergement... à la façon milieu de vie

IMAGINEZ LA SITUATION.

Depuis plusieurs mois, peut-être même quelques années, votre corps vous trahit. Peu à peu, il vous est impossible de vivre seul sans l'aide d'un membre de votre famille ou d'un voisin. Vous regrettez le temps où vous étiez capable de mener votre vie comme vous l'entendiez. On vous parle alors de centre d'hébergement. Pour vous, cela évoque perte de vie privée, voire perte d'identité. La perspective de quitter votre maison ou votre appartement et de laisser vos biens derrière vous est angoissante. Pourtant, vous savez que vous n'avez plus le choix: vous vous préparez à vivre cette étape.

Le déménagement dans un centre d'hébergement est source de stress énorme pour le nouveau résident, mais aussi pour ses proches. D'une part, il leur est apaisant de savoir que les soins de santé et la sécurité de la personne aimée seront assurés par des intervenants qualifiés; d'autre part, ils sont en proie à la culpabilité et au sentiment de l'abandonner.

L'approche milieu de vie instaurée dans les centres d'hébergement du CSSS Jeanne-Mance a redéfini les paramètres de l'étape difficile qu'est l'admission en établissement. Dans cette approche, l'accueil n'est pas qu'un processus administratif: il établit une relation et crée le lien de confiance entre les intervenants, le nouveau résident et sa famille. Toutes les étapes de l'admission sont personnalisées et témoignent de l'importance accordée au vécu de la personne. La famille participe à toutes les étapes du processus, car il est



essentiel de préserver le lien unique qui existe entre le résident et ses proches.

Avant l'admission, l'équipe soignante est informée de la situation médicale et des antécédents de vie du futur résident. On porte un intérêt particulier à sa personnalité, à ses goûts et à ses habitudes. Le jour de l'admission, on entoure la personne de petites attentions et on lui offre une fleur. Toujours dans le but de faciliter l'adaptation du résident, un préposé aux bénéficiaires de l'équipe soignante, que l'on nomme intervenant de référence, l'accompagne tout au long de son hébergement. Cet intervenant devient une personne-clé dans la nouvelle vie de la personne hébergée. Il établit et maintient le lien de confiance entre le résident, ses proches et les membres de l'équipe soignante.

L'admission en centre d'hébergement sera toujours une étape difficile de la vie, autant pour la personne concernée que pour sa famille. L'approche des intervenants du CSSS Jeanne-Mance prouve qu'il est possible de la franchir de façon sereine. De petits gestes font parfois toute la différence.

Faire d'une collecte de fonds deux causes !

S'INSPIRANT DE L'EXPRESSION POPULAIRE «faire d'une pierre deux coups», le CSSS Jeanne-Mance a décidé cette année de «faire d'une collecte de fonds deux causes». Du 15 au 26 octobre se déroulera la campagne de financement auprès des employés, afin de soutenir deux organismes qui nous le rendent bien : Centraide et la Fondation CSSS Jeanne-Mance.

La campagne se fera sous la coprésidence de Martin Dusseault, intervenant social en milieu scolaire connu pour son implication dans le projet «Bien dans mes baskets», et de Pierre Malchelosse, coordonnateur des bénévoles des centres d'hébergement du Centre-Ville-de-Montréal et du Manoir-de-l'Âge-d'Or, aussi connu pour son engagement constant.

Des dons essentiels pour le CSSS

Centraide, on le sait, combat l'exclusion, aide les familles et aide les communautés à agir. Dans l'agglomération de Montréal, quelque 500 000 personnes reçoivent de l'aide d'organismes et de projets appuyés par Centraide. Un grand nombre de ces personnes résident dans le territoire du CSSS.

Bon an, mal an, la Fondation CSSS Jeanne-Mance verse plus de 400 000 \$ au CSSS Jeanne-Mance, à l'intention de ses 15 installations, tant pour les programmes d'hébergement que pour les services à la communauté et la recherche.

Les fonds recueillis les années passées ont servi, par exemple, à l'achat et à l'installation d'un poste informatique ainsi qu'à l'aménagement d'un coin de travail pour le projet «École alternative» au Centre d'hébergement du Centre-Ville-de-Montréal. Ils ont aussi permis à 130 enfants de familles défavorisées du territoire d'effectuer en séjour dans un camp de vacances durant l'été.

Donner à sa façon, à sa cause

Même si ces deux organismes mènent leur campagne de financement parallèlement, libre à vous de donner à celui de votre choix. Pour la Fondation, il est possible de désigner le programme ou le service pour lequel vous souhaitez faire une contribution : famille-enfance-jeunesse, santé mentale, services spécifiques, services à domicile ou services à la clientèle d'un centre d'hébergement.

Vous pouvez donner de la façon qui vous convient le mieux, par déduction à la source, par carte de crédit, par chèque, en argent... tout est possible.

Une des personnes responsables de la campagne vous sollicitera directement. Vous pourrez aussi vous adresser au Service des communications, au 514 525-1900, poste 6389, pour connaître le nom de cette personne.

Enfin, rappelez-vous d'une chose : plus on en donne, plus on en reçoit !



Fondation
Centre de santé et de services sociaux
Jeanne-Mance



Centraide
du Grand Montréal

Santé mentale et travail : mêmes risques pour tous ?

NUL N'EST À L'ABRI D'UN PROBLÈME de santé mentale au cours de sa vie. Et trop souvent, le travail est un facteur important de ce problème. Une étude récente réalisée par Alain Marchand, de l'École des relations industrielles de l'Université de Montréal, montre que les personnes qui occupent des fonctions de direction risquent moins de connaître l'épuisement professionnel, la dépression ou la détresse psychologique que celles qui ont des emplois subalternes. Ces résultats contredisent complètement ce qu'on avait cru jusqu'à aujourd'hui.

En tête de liste des 10 groupes professionnels où la santé mentale est jugée la meilleure figurent les directeurs dans les arts, la culture et les sports. Viennent ensuite les policiers et les pompiers, les cadres supérieurs dans la fonction publique, les professeurs d'université, les gestionnaires

en ressources humaines et les agents de planification des programmes gouvernementaux. Par ailleurs, les secrétaires et les infirmières affirment avoir une très bonne santé mentale.

À l'inverse, les opératrices de machines à coudre, les travailleurs en usine, les opérateurs de machines, les manœuvres, les cheminots, les bûcherons et les journaliers dans la construction considèrent que leur santé mentale est très mauvaise. Le personnel de soutien des services de santé, les cuisiniers, les aides-cuisiniers et les serveuses entrent aussi dans cette catégorie.

Cette étude est très intéressante, car elle indique les secteurs dans les organisations où il est particulièrement important de rester vigilant. Prévenir vaut toujours mieux que guérir, et ce, peu importe son titre d'emploi.

Nominations



Christiane Gendron occupe le poste de coordonnatrice de l'enseignement et de la recherche à la Direction de la qualité des services, de la santé publique, de l'enseignement et de la recherche depuis le 24 septembre. Elle était auparavant coordonnatrice du programme local de santé publique et des activités de promotion.

Le 4 septembre dernier, **Josée Hébert** a été nommée chef du service des archives à la Direction des programmes services courants, santé mentale, accueil et archives. Embauchée comme archiviste médicale au CLSC Saint-Louis-du-Parc en 2003, elle occupait le poste d'assistante du chef de service accueil-archives depuis octobre 2006. Félicitations à Josée pour sa nomination !



NOUVELLES DE LA FONDATION



Cocktail reconnaissance 2007



Le 5 septembre, la Fondation CSSS Jeanne-Mance tenait son premier cocktail reconnaissance à l'intention de ses généreux donateurs, partenaires et commanditaires. Plus d'une centaine de personnes étaient présentes, dont plusieurs employés qui avaient effectué un don à la Fondation au cours de la dernière année. La soirée s'est déroulée dans les locaux impressionnants et inusités d'Autodesk Média et Divertissement, situés dans le Vieux-Montréal.

Autodesk Média et Divertissement est une entreprise novatrice en haute technologie, qui permet aux professionnels de l'image animée de réaliser des expériences visuelles et de transformer leurs visions les plus évocatrices et ambitieuses en réalité. En plus d'une visite guidée des lieux, les invités ont pu visionner un court métrage présentant de spectaculaires animations réalisées grâce aux logiciels d'Autodesk, de même qu'un diaporama sur la Fondation.

Ce cocktail était également l'occasion pour la Fondation de souligner tout spécialement la générosité et le dévouement de donateurs s'étant démarqués au cours des dernières années. Une plaque commémorative leur a été remise.

Nous remercions chaleureusement notre hôte et donateur, Marc Petit, premier vice-président et directeur général d'Autodesk. Un merci tout particulier est adressé au personnel de cette entreprise pour sa précieuse contribution au bon déroulement et au succès de la soirée. Enfin, nous souhaitons remercier CAB DECO, Hôtel Nelligan et Uniprix pour les prix de présence offerts aux invités par tirage au sort.

Nous vous invitons à consulter le site Web www.fondationcsssjeanne-mance.ca, pour visionner les photos prises au cours de cette magnifique réception.



Marc Petit, premier vice-président et directeur général d'Autodesk Média et Divertissement et Germain Carrière, président et chef de la direction, Valeurs mobilières Desjardins et président du conseil d'administration de la Fondation lors de la soirée reconnaissance.

Vicky Bernatchez au Burkina Faso



capitale du Burkina Faso. De là, elle se rendra à Loumbila, où elle travaillera bénévolement dans un orphelinat d'une centaine d'enfants. «L'idée de ce projet m'est venue en parlant avec une amie, il y a un an. J'avais envie de voyager différemment, plus longtemps que pour un simple séjour de tourisme dans le Sud, par exemple. Après avoir cherché, j'ai décidé de m'impliquer dans un projet où je pourrais travailler auprès des enfants, que j'aime beaucoup.»

Le Burkina Faso est un des pays les plus pauvres du monde. L'eau y est rare, les récoltes peu abondantes et la famine guette constamment la population. Le taux de mortalité est élevé et le nombre d'orphelins augmente sans cesse.

Vicky Bernatchez séjournera au Burkina Faso jusqu'au début de décembre. Elle peut compter sur le soutien de l'organisme montréalais Horizon Cosmopolite pour se préparer à vivre cette aventure hors du commun. Une histoire à suivre. Bonne chance et bon voyage!

POUR SES VACANCES, une employée du CSSS Jeanne-Mance a décidé d'utiliser l'argent qu'elle avait reçu à la suite du règlement de l'équité salariale pour participer à un programme de bénévolat en Afrique. *Le Jeanne-Mance* l'a rencontrée avant son départ.

Vicky Bernatchez, archiviste médicale au CLSC des Faubourgs, s'enverra le 7 octobre pour Ouagadougou, la

L'épluchette de la rentrée sous le soleil

LES ACTIVITÉS SOCIALES DU CSSS sont toujours des occasions de joyeuses retrouvailles. On revoit ses anciens collègues, on s'informe de ce qu'ils deviennent et s'ils se plaisent dans leur nouveau milieu de travail. Le 5 septembre, les participants à l'épluchette annuelle semblaient très heureux. L'atmosphère était détendue et la température idéale.

À 11 heures pile, les premiers invités prenaient d'assaut la cour du Centre d'hébergement Armand-Lavergne, spécialement décorée pour cette activité de la rentrée. Au menu: épis de maïs frais, hot-dogs cuits sur le barbecue par des «experts» et croustade aux pommes maison arrosée de sirop d'érable. À midi, la fête battait son plein et, à 15 h, on estimait que 500 personnes y avaient pris part.

Fidèle au poste, la Fondation CSSS Jeanne-Mance a procédé à



des tirages et offert des cadeaux. Cette année, le Centre d'éducation pour la santé du CSSS y participait une première fois, afin de mieux faire connaître ses services aux employés.

Merci à tous ceux et celles qui ont contribué au succès de cette activité, ainsi qu'à la direction et au personnel du Centre d'hébergement Armand-Lavergne pour leur accueil et leur remarquable efficacité.

Le prochain rendez-vous sera la grande fête de Noël du CSSS Jeanne-Mance, le 7 décembre. Inscrivez dès maintenant cette date à votre agenda. Beaucoup de plaisir en perspective!



Pique-nique sur un air rétro

L'ÉTÉ, C'EST LA SAISON IDÉALE pour organiser des pique-niques. C'est ce qu'ont fait les résidents et le personnel de l'unité 1 du Centre d'hébergement Armand-Lavergne, le 18 juillet dernier. On se serait cru dans les années 1950-1960, à

en juger par la tenue du personnel ce jour-là. La préparation de ce pique-nique rétro s'est déroulée dans la bonne humeur, au grand plaisir de tous. Félicitations à tous les résidents et au personnel pour leur implication dans cette activité.



Un voyage dans le temps... le temps d'un pique-nique.

Déclarer pour s'améliorer

LE RISQUE ZÉRO N'EXISTE PAS. Donner ou recevoir des soins et des services de santé comporte inévitablement des risques, et le CSSS Jeanne-Mance n'échappe malheureusement pas à la règle. Mais comme dans tout autre domaine, il faut savoir tirer des leçons d'événements indésirables. C'est là un des objectifs que s'est fixés le comité de gestion des risques (CGR). Par une meilleure connaissance et une analyse des incidents et des accidents qui surviennent dans les installations, le CGR est en mesure d'améliorer les façons de faire et de prévenir la récurrence de situations malheureuses. L'étape cruciale de cette démarche? La déclaration des incidents et des accidents.

La Direction des services multidisciplinaires et gestion des risques (DSMGR) profite de la Semaine nationale de la sécurité des patients, du 8 au 13 octobre, pour rappeler l'importance de déclarer les incidents et les accidents qui touchent les usagers et les visiteurs du CSSS. Cette année, la semaine aura pour thème «La sécurité des patients nous concerne tous. Questionnez. Parlez-en. Écoutez.».

«La déclaration ne sert pas à identifier un coupable, loin de là! soutient Marc Bessette, conseiller à la DSMGR. Elle met simplement en lumière une faiblesse du processus, afin que l'on trouve des solutions pour éviter que des

situations semblables se reproduisent. Déclarer une situation à risque, ce n'est pas en revendiquer la responsabilité ou accuser quelqu'un d'autre. C'est un geste responsable qui nous permet de nous améliorer.»

En 2006-2007, 6 200 déclarations ont été faites dans l'ensemble des installations du CSSS. Leur analyse a confirmé que la plupart des événements résultent de pratiques et de systèmes inadéquats ou trop complexes. Des correctifs s'imposent. Aussi, au cours des prochains mois, le CSSS Jeanne-Mance prévoit s'associer à d'autres établissements de santé pour participer à la campagne québécoise *Ensemble, améliorons la prestation sécuritaire des soins de santé*. Des stratégies pour prévenir les événements causés par les médicaments et les chutes dans les centres d'hébergement, notamment, y seront développées.

Les équipes intéressées à recevoir une formation sur la gestion des risques ainsi que sur la déclaration et la divulgation de situations à risque peuvent communiquer avec Marc Bessette au 514 527-9565, poste 1418. Pour plus de détails, consultez les sites Web :

www.soinsplussecuritairesmaintenant.ca et www.patientsafetyweek.ca/fr.

La prestation sécuritaire des services... c'est l'affaire de tous!

« La déclaration met simplement en lumière une faiblesse du processus pour trouver des solutions afin d'éviter que des situations semblables se reproduisent. »

Le Jeanne-Mance

Journal distribué aux employés et aux partenaires du Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance • **DIRECTION ET RÉDACTION** : Pierre Bruneau • **COLLABORATEURS** : Marc Bessette, Chantal Bérubé, Martine Dubois, Christiane Gendron, Gilles Guimond, François Jacob, Luce Moreau, Sonia Ryan • **RÉVISION** : Françoise Turcotte • **CONCEPTION GRAPHIQUE** : Jean Frenette Design • **IMPRESSION** : Groupe Laurier

CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX JEANNE-MANCE : 4625, avenue De Lorimier, Montréal (Québec) H2H 2B4 • Courriel : lejeannemance@ssss.gouv.qc.ca • Site Web : www.csssjeannemance.ca

À NOTER : le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte. La reproduction est autorisée à condition que la source soit mentionnée.